

Institut National de Statistiques Appliquées

Inscrite dans une vision globale de développement du tissu socio-économique national, l'INSEA occupe aujourd'hui une place privilégiée parmi les autres établissements d'enseignement supérieur les plus réputés dans notre pays. En effet, l'INSEA propose à ses étudiants une formation diversifiée et pluridisciplinaire dont émergent cinq spécialités ou options à savoir :

- **Statistique- Economie Appliquée ;**
- **Informatique ;**
- **Actuariat-Finance ;**
- **Statistique- Démographie ;**
- **Recherche opérationnelle et aide à la décision.**

Les ingénieurs de l'INSEA sont destinés à servir dans les administrations publiques, les organismes publics et semi-publics et le secteur privé. L'INSEA accueille, outre les étudiants marocains, des étudiants d'autres pays, notamment ceux d'expression française.

A partir de 1995, l'Institut a mis en œuvre une réforme de son enseignement qui consiste à admettre sur concours, des étudiants issus des classes préparatoires ou titulaires du Certificat Universitaire des Etudes Supérieures en Mathématiques-Physique (CUES-MP) en première année, et des étudiants titulaires d'une licence scientifique ou d'un diplôme d'ingénieur d'application, en deuxième année. A l'issue de trois ou deux années d'étude, ces étudiants obtiennent le diplôme d'ingénieur d'Etat dans l'une des options précitées.

Cycle Ingénieur

L'accès en première année d'une filière du cycle Ingénieur est ouvert:

- Aux candidats ayant validé les deux années préparatoires du cycle Ingénieur;
- Aux candidats ayant réussi le concours national commun d'admission dans les établissements assimilés et ce dans la limite des places offertes par l'Etablissement;
- Aux candidats ayant réussi le concours d'accès ouvert aux étudiants du baccalauréat plus deux années d'étude (DEUG, DUT, DEUST, DEUP ou tout autre diplôme reconnu équivalent) ou les titulaires du baccalauréat plus les trois années d'étude (Licence ou tout



autre diplôme reconnu équivalent) selon les pré-requis pédagogiques et les modalités précisés dans le descriptif de la filière demandée et dans la limite des places disponibles.

L'accès à une filière de ce cycle peut se faire en deuxième année par voie de concours pour les candidats titulaires du baccalauréat plus trois années d'étude (Licence ou tout autre diplôme reconnu équivalent) selon les pré-requis du niveau de la première année de la filière, et sélectionnés à passer le concours selon les critères d'admission précisés dans le descriptif de la filière demandée et dans la limite des places disponibles